

Genre du véhicule Chariot de travail (vhc. spécial) *)	Marque de fabrication MASSEY-FERGUSON	Type 5 0 6	Fiche d'homologation N° CH 5261 25
--	--	---------------	---------------------------------------

Constructeur	MASSEY - FERGUSON SA, 22, Avenue Galilée, F-92350 Le Plessis-Robinson / France		
Identification	"506-8" sur la plaquette du constructeur la lettre devant le No du châssis est variable (année de construction) à droite, latéralement au-dessus du radiateur de nettoyage		
Plaquette constr.	au même endroit		
N° du châssis	"248 UA" à l'arrière, à droite sur le bloc (en direction de marche)		
Ident. du moteur	SERVICE COMPANY AG, Usterstrasse 124, 8600 Dubendorf		
Importateur princ.	E 1 922 515		
Véhicule homologué	Signes fixes dans code du type		506-8

<b>Châssis</b>			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	hydrostatique (système Orbitrol) sur roues AR		
Transmission	mécanique avec variateur hydraulique		
Nombre de vitesses	3	Entraînement	roues AV
Frein de service	hydraulique, à expansion interne, sur arbres d'entraînement, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage		
Frein auxiliaire	mécanique, à ruban extérieur, sur arbre primaire		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	-		

<b>Moteur</b>			
Marque	PERKINS	Type	A.4-248 (248 UA)
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	centre transv.
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	4
Alésage	101	Course	127
Cylindrée	4065	CV-impôt	20,70
Puissance en CV	83 DIN	à t/min	2400
Bruit	83 dB/A	à t/min	2450
Silencieux	1 pot 350 x Ø 140 mm		
Mesure des gaz	Echarach = 3,0		
Déparasitage	-		

<b>Carrosserie</b>			
Nombre de portes	-	Indic. vit.	-
Ceintures sécurité	-	Rétroviseur	de chaque côté
Cale	1 / 400x300x180	Attelage	-
Antivol	-		
<b>Dimensions</b>			
Nombre de places	t 1	av.	centre ar.
Longueur	int. 8190	ext. 3470 *	Empattements 3230
Largeur	3320		
Hauteur	Voie av 2270 ar 2165		
	Voies av ar		
Porte à faux	3570		
	1390 Braquage g 12600 d 12700		

<b>Poids</b>			
	avant	arrière	total
Poids à vide	4210	1085	5295
Charge utile	(y compris 7 lests à 29 kg)		
Poids total	4210	1085	5295
Garantie fabr.	5998		
Dimens. pneus	20 - 20	8.50 - 12	(Variantes voir remarques)
Ply / bar	8 / 1,5	4 / 1,5	
Charge pour V max	4800	1630	
	20	30	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			17,6 km/h
Vitesse maximale testée			16,5 km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule  
Voie AR y compris entorse de 15 mm d'épaisseur à la roue AR gauche (espace pneu-châssis).

à 2450 t/min au moteur

Équipement	§)	
Feux de route	CR	(E)
Feux de croisement	CR	(E)
Feux de position	A	(E)
Feux rouges	R	(E)
Feux stop	-	
Clignoteurs	av 1	(E) 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av -	I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av -	
Feux complément	1/ feu de travail avec lampe-témoin	
Eclairage plaque	-	
Essuie-glace	- avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	Seine CH 5 1201 04	
	ou d'autres modèles selon les fiches	
	d'homologation	

Indications pour le permis de circulation		
Genre du véhicule	Chariot de travail (vhc. spécial)	
Marque et type	MASSEY-FERGUSON	506
Homologation N°	CH 5261 25	
Carrosserie	moissonneuse-batteuse	
Places	total 1	avant
Poids à vide	5295	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 20,70
Poids total	5295	Cylindrée 4065

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

\*) Véhicule spécial: largeur 3470 mm.

§) Équipement : emplacement des feux de croisement et des clignoteurs latéraux et la distance de l'avant des clignoteurs latéraux sont admis pour raisons techniques; les feux de position et les clignoteurs AV montés sur la poutre de protection.

A noter dans le permis de circulation:

- plombage sur butée de pleine charge;
- les pointes du torpédo et la faucheuse doivent être protégées par une poutre;
- le levier de commande de la table de coupe doit être assuré;
- la sortie de la cheminée de vidange doit être munie d'une protection;
- marquage jaune/noir: AV= sur la poutre de protection, à gauche sur l'échelle, sur les supports des feux arrière; AR= sur le capot, sur la cheminée de vidange et sur les extrémités des diviseurs;
- feu orange de danger exigé;
- l'essieu arrière doit avoir au moins 20 % du poids du véhicule.

OK

Lieu et date de l'homologation  
Dübendorf, 27./28.4.76/29.6.76

Homologation fédérale des types de véhicules

Chariot de travail  
(véhicule spécial)

MASSEY - FERGUSON

5 0 6

CH 5261 25

F I C H E   C O M P L E M E N T A I R E

I

Complément du 15.07.77 à Dübendorf - Br

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : V-max., M2, iA 5,25 = 85,5 dB/A

à proximité de l'échappement: 95,5 dB/A au régime de 2450 t/min

Mesures de la fumée : Bosch noircissement 2,80 (1000 t/min)  
Bacharach 3,0